

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

DELICE HOLDING SA

Siège social : Immeuble le Drôme, rue Lac Léman, les Berges du Lac -1053 – Tunis

La société DELICE HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 25 mai 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Mohamed LOUZIR & Mr Karim DEROUCHE.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2016
BILAN
(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	<u>Note</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	<u>Note</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations incorporelles		35 218	-	Capital social		549 072 620	549 072 620
Moins : amortissements		(3 913)	-	Réserves et primes liées au capital		324	324
	B-1	<u>31 305</u>	<u>-</u>	Réserves légales		3 245 327	1 870 822
				Résultats reportés		1 407 327	404 970
Immobilisations corporelles		68 297	3 687	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		<u>553 725 598</u>	<u>551 348 736</u>
Moins : amortissements		(6 216)	(1 106)				
	B-2	<u>62 081</u>	<u>2 581</u>	Résultat de l'exercice		23 118 422	27 085 130
Immobilisations financières		555 791 048	555 791 048	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	B-8	<u>576 844 020</u>	<u>578 433 866</u>
Moins : Provisions		(1 042 000)	(1 042 000)	PASSIFS			
	B-3	<u>554 749 048</u>	<u>554 749 048</u>				
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		<u>554 842 434</u>	<u>554 751 629</u>				
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>554 842 434</u>	<u>554 751 629</u>	PASSIFS COURANTS			
ACTIFS COURANTS				Fournisseurs et Comptes rattachés	B-9	65 339	6 172
Clients et comptes rattachés	B-4	211 488	346 037	Autres passifs courants	B-10	394 115	1 365 233
Moins: Provisions		-	-	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>459 454</u>	<u>1 371 405</u>
		<u>211 488</u>	<u>346 037</u>				
Autres Actifs courants	B-5	6 465 242	7 797 662	TOTAL DES PASSIFS		<u>459 454</u>	<u>1 371 405</u>
Placements financiers	B-6	15 500 000	16 500 000	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		<u>577 303 474</u>	<u>579 805 271</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	B-7	284 310	409 943				
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>22 461 040</u>	<u>25 053 642</u>				
TOTAL DES ACTIFS		<u>577 303 474</u>	<u>579 805 271</u>				

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2016

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	2016	2015
Produits d'exploitation			
Dividendes	R-1	26 809 569	26 575 227
Management fees	R-2	391 724	293 250
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		27 201 293	26 868 477
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats services et prestations	R-3	828 222	568 049
Charges de Personnel	R-4	375 213	299 862
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-5	9 023	737
Autres charges d'exploitation	R-6	427 070	324 034
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		1 639 528	1 192 682
RESULTAT D'EXPLOITATION		25 561 765	25 675 795
Charges financières nettes		-	426
Produits des placements	R-7	857 270	1 601 042
Autres gains ordinaires		300	700
Autres pertes ordinaires	R-8	(3 245 369)	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		23 173 966	27 277 963
Impôt sur les bénéfices		(54 544)	(192 833)
Contribution conjoncturelle		(1 000)	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		23 118 422	27 085 130

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2016

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Note	2016	2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		23 118 422	27 085 130
* Amortissements et provisions	R-5	9 023	737
* Perte sur titres SOCOGES	R-8	3 245 369	-
* Variation des :			
Créances	F-1	134 549	(346 037)
Autres actifs	F-1	1 332 420	16 599 526
Fournisseurs d'exploitation	F-1	59 167	(23 076)
Autres passifs courants	F-1	(971 118)	713 451
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		26 927 832	44 029 732
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(99 828)	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(3 245 369)	(7 218 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(3 345 197)	(7 218 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de placements		-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	B-8	(24 708 268)	(35 140 647)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(24 708 268)	(35 140 647)
Variation de trésorerie		(1 125 633)	1 671 085
Trésorerie au début de l'exercice		16 909 943	15 238 859
Trésorerie à la clôture de l'exercice		15 784 310	16 909 943

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Présentation de la société

La société «Délice Holding» est une société anonyme constituée le 20 Mai 2013 et régie par le Code des Sociétés Commerciales.

Lors de la création de la société, le capital s'élevait à 10 000 dinars divisé en 100 actions de 10 dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 Août 2013, a décidé d'augmenter le capital social, par apport en nature, d'un montant de 154.178.880 dinars pour le porter à 154.188.880 dinars, et ce par l'émission de 15 417 888 actions nouvelles, de 10 dinars chacune.

La synthèse des apports constitués exclusivement par des titres, telle qu'elle ressort des rapports des commissaires aux apports et compte tenu des décotes approuvées par les actionnaires, se présente comme suit :

Société	Nombre d'actions	Valeur nominale	Prix d'acquisition unitaire	Valeur de l'apport en titres de participation	Rémunération en capital social
Delta plastic	11 439	100	1 056,847	12 089 273	12 089 270
SOCOGES	10 420	100	147,015	1 531 896	1 531 850
STIAL	913 957	13	121,669	111 200 234	111 200 240
CF	46 820	100	99,958	4 680 034	4 679 980
SBC	58 744	100	420,090	24 677 767	24 677 540
			Total	154 179 204	154 178 880

L'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2013, a décidé d'augmenter le capital social, par apport en nature, d'un montant de 394.883.740 dinars pour le porter à 549.072.620 dinars, et ce par l'émission de 39 488 374 actions nouvelles de 10 dinars chacune.

Les apports tels qu'ils ressortent du rapport du commissaire aux apports, se présentent comme suit :

Société	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur unitaire de l'apport	Valeur totale de l'apport
CLC	235 330	100	1 678	394 883 740

Ainsi, le capital social s'élève au 31 Décembre 2016 à 549.072.620 dinars divisé en 54 907 262 actions de 10 dinars chacune.

La société a pour objet :

- La promotion des investissements par l'acquisition, la souscription, la gestion, la cession et l'apport, sous toute forme, de valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques tunisiennes ou étrangères créées ou à créer, le tout directement ou indirectement, notamment par voie de création de sociétés et/ou de toute autre entité juridique, de souscription ou d'achat de valeurs mobilières ou de droits sociaux, d'apport, de fusion, d'alliance ou d'association en participation.
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et engineering financière, comptable, juridique et autres...
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire.

II. Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers ont été arrêtés au 31.12.2016 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

III. Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable. L'exercice comptable objet des présents états financiers débute le 01/01/2016 et finit le 31/12/2016.

IV. Conventions et méthodes comptables appliquées

Les conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers sont les suivantes :

(1)- Immobilisations financières

Lors de leur acquisition, les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des immobilisations financières à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

(2)- Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la clôture de l'exercice. Le cas échéant, il est également tenu compte de l'effet sur la valeur de marché de l'offre additionnelle qui serait occasionnée par la mise en vente des titres à évaluer.

La juste valeur des placements à court terme qui ne sont pas cotés est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérés, et la valeur mathématique des titres.

(3)- Les revenus

Les revenus de la société sont constitués essentiellement des dividendes et des honoraires de conseil, d'études et de gestion facturées aux sociétés du groupe.

V. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la société n'est intervenu entre la date de clôture et celle de l'arrêté des états financiers.

VI. Notes relatives aux rubriques du bilan :

(B-1)-Immobilisations incorporelles :

La rubrique « immobilisations incorporelles » se détaille au 31 Décembre 2016 comme suit:

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur nette</u>
- Solde au 31 décembre 2015	-	-	-
- Acquisitions de l'exercice	35 218	-	35 218
- Amortissements de l'exercice	-	(3 913)	(3 913)
<u>Solde au 31 Décembre 2016</u>	<u>35 218</u>	<u>(3 913)</u>	<u>31 305</u>

(B-2)-Immobilisations corporelles :

La rubrique « immobilisations corporelles » se présente au 31 Décembre 2016 comme suit:

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur nette</u>
- Solde au 31 décembre 2015	3 687	(1 106)	2 581
- Acquisitions de l'exercice	64 610	-	64 610
- Amortissements de l'exercice	-	(5 110)	(5 110)
<u>Solde au 31 Décembre 2016</u>	<u>68 297</u>	<u>(6 216)</u>	<u>62 081</u>

(B-3)-Immobilisations financières :

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 31/12/2016 à **555 791 048 dinars** et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Au 31 décembre 2016</u>	<u>Au 31 décembre 2015</u>	<u>% de détention</u>
Titres CLC	293 831	401 201 740	401 201 740	99,772%
Titres STIAL	913 957	111 200 234	111 200 234	43,010%
Titres SBC	58 744	24 677 767	24 677 767	97,907%
Titres DP	11 439	12 089 273	12 089 273	99,991%
Titres CF	46 820	4 680 034	4 680 034	31,007%
Titres SOCOGES	10 420	1 042 000	1 042 000	49,619%
Titres ZITOUNA TAMKEEN	900 000	900 000	900 000	30,00%

Total valeurs brutes	555 791 048	555 791 048
Provision sur titres SOCOGES	(1 042 000)	(1 042 000)
Total valeurs nettes	554 749 048	554 749 048

Les mouvements enregistrés sur les immobilisations financières se détaillent comme suit :

<u>Solde au 31 Décembre 2015</u>	555 791 048
Souscription à l'augmentation du capital de la SOCOGES	3 245 369
Perte sur titres SOCOGES suite à la réduction de capital	(3 245 369)
<u>Soldes au 31 Décembre 2016</u>	555 791 048

(B-4)-Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique présente au 31/12/2016 un solde de **211 488 dinars** contre **346 037** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Clients locaux SBC	65 410	80 535
- Clients locaux CLC	40 334	88 500
- Clients locaux CLN	40 334	88 501
- Clients locaux CLSB	65 410	88 501
<u>TOTAL</u>	<u>211 488</u>	<u>346 037</u>

(B-5)-Autres actifs courants :

Cette rubrique présente au 31/12/2016 un solde de **6 465 242 dinars** contre **7 797 662** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Dividendes à recevoir CLC	1 676 045	5 053 132
- Dividendes à recevoir SBC	4 112 310	1 799 646
- Etats retenue sur tiers	660	166 930
- produit à recevoir	107 755	272 937

- Débiteurs divers	5 336	5 000
- Etats report IS	160 262	227 046
- TVA déductible	227 134	197 164
- Charges constatées d'avance	2 190	2 090
- Acomptes provisionnels	173 550	73 717
<u>TOTAL</u>	<u>6 465 242</u>	<u>7 797 662</u>

(B-6)-Placements financiers :

Les placements financiers présentent au 31/12/2016 un solde de **15 500 000** dinars contre un solde de **16 500 000** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Certificat de dépôt- échéance 11/07/2016	-	9 000 000
- Certificat de dépôt- échéance 31/07/2016	-	6 500 000
- Certificat de dépôt- échéance 06/01/2017	5 000 000	-
- Certificat de dépôt- échéance 22/06/2017	1 000 000	-
- Certificat de dépôt- échéance 05/01/2017	5 000 000	-
- Billets de trésorerie	500 000	1 000 000
- Compte à terme- échéance 25/06/2017	4 000 000	-
<u>TOTAL</u>	<u>15 500 000</u>	<u>16 500 000</u>

(B-7)-Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique présente au 31/12/2016 un solde de **284 310** dinars contre **409 943** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- BIAT	7 999	1 394
- ATTIJARI BANK	68 357	102 832
- AMEN BANK	207 947	305 629
- Caisse	7	88
<u>TOTAL</u>	<u>284 310</u>	<u>409 943</u>

(B-8)-Capitaux propres :

Cette rubrique présente au 31/12/2016 un solde de **576 844 020** dinars contre un solde de **578 433 866** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Capital	549 072 620	549 072 620
- Réserves et primes liées au capital	324	324
- Réserves légales	3 245 327	1 870 822
- Résultats Reportés	1 407 327	404 970
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>553 725 598</u>	<u>551 348 736</u>
- Résultat de l'exercice	23 118 422	27 085 130
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	<u>576 844 020</u>	<u>578 433 866</u>

Le résultat par action se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Résultat de la période	23 118 422	27 085 130
Nombre d'actions	54 907 262	54 907 262
<u>Résultat par action</u>	<u>0,421</u>	<u>0,493</u>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
Exercice clos le 31 Décembre 2016

	<i>Capital social</i>	<i>Autres compléments d'apport</i>	<i>Réserves Légales</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Total</i>
Solde au 31 Décembre 2014	549 072 620	324	-	(1 600 944)	39 017 383	586 489 383
Affectation résultat PV AGO du 09/06/2015			1 870 822	37 146 561	(39 017 383)	-
Distribution des dividendes (0,640 dt par action)				(35 140 647)		(35 140 647)
Résultat net de la période au 31/12/2015					27 085 130	27 085 130
Solde au 31 Décembre 2015	549 072 620	324	1 870 822	404 970	27 085 130	578 433 866
Affectation résultat PV AGO du 02/06/2016			1 374 505	25 710 625	(27 085 130)	-
Distribution des dividendes (0,450 dt par action)				(24 708 268)		(24 708 268)
Résultat net de la période au 31/12/2016					23 118 422	23 118 422
Solde au 31 Décembre 2016	549 072 620	324	3 245 327	1 407 327	23 118 422	576 844 020

(B-9)-Fournisseurs et comptes rattachés :

Cette rubrique présente au 31/12/2016 un solde de **65 339** dinars contre **6 172** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Fournisseurs d'exploitation	65 339	6 172
<u>TOTAL</u>	<u>65 339</u>	<u>6 172</u>

(B-10)-Autres passifs courants :

Cette rubrique présente au 31/12/2016 un solde de **394 115** dinars contre **1 365 233** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Produits constatées d'avance	37 642	639 260
- Charges à payer	237 224	175 856
- Etats impôt sur les sociétés	54 544	192 833
- CNSS	12 117	12 265
- Personnel rémunération due	21 204	10 022
- Etat-Retenu à la source sur salaires	3 622	3 528
- Etat-autres impôts à payer	2 152	278 685
- TVA collectée	24 610	52 784
- Etat, Contribution conjoncturelle	1 000	-
<u>TOTAL</u>	<u>394 115</u>	<u>1 365 233</u>

VII. Notes relatives aux rubriques de l'état de résultat :

(R-1)-Dividendes :

Les dividendes s'élèvent au 31 décembre 2016 à **26 809 569** dinars contre **26 575 227** dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
. STIAL	19 924 382	17 822 269
. CLC	1 674 837	6 053 132
. SBC	4 112 220	2 499 646
. Delta plastic	1 098 130	200 180
<u>TOTAL</u>	<u>26 809 569</u>	<u>26 575 227</u>

(R-2)-Management fees :

Les management fees s'élèvent au 31/12/2016 à **391 724** dinars contre **293 250** dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
. Management fees- Société des boissons du Cap-Bon	97 931	68 250
. Management fees- Centrale laitière du Cap-Bon	97 931	75 000
. Management fees- Centrale laitière du Nord	97 931	75 000
. Management fees- Centrale laitière Sidi-Bouzid	97 931	75 000
<u>TOTAL</u>	<u>391 724</u>	<u>293 250</u>

(R-3)-Achats services et prestations :

Les achats de services et prestations s'élèvent au 31/12/2016 à **828 222** dinars contre **568 049** dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
. Rémunération d'intermédiaires et honoraires	824 893	563 756
. Achats d'approvisionnement consommés	3 329	4 293
<u>TOTAL</u>	<u>828 222</u>	<u>568 049</u>

(R-4)-Charges de personnel :

Les charges de personnel s'élèvent au 31/12/2016 à **375 213** dinars contre **299 862** dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Salaires	261 717	222 761
- Charges connexes aux salaires	10 541	914
- Autres charges de personnel	43 777	38 000
- Charges sociales	59 178	38 187
<u>TOTAL</u>	<u>375 213</u>	<u>299 862</u>

(R-5)-Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent au 31/12/2016 à **9 023** dinars contre **737** dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Dotations aux amortissements	9 023	737
<u>TOTAL</u>	<u>9 023</u>	<u>737</u>

(R-6)-Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2016 à **427 070** dinars contre **324 034** dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Frais postaux et frais de télécommunication	1 587	1 096
- Services bancaire et assimilés-Commissions	893	423
- Rémunération d'intermédiaires et honoraires	100 000	120 000
- Publicité	115 619	24 045
- Location	33 387	31 861
- Réceptions	8 053	1 360
- Entretiens et réparations	-	941
- TFP	6 933	4 474
- FOPROLOS	3 465	2 237

- TCL-TIB	54 544	20 477
- Droits d'enregistrement et de timbres	2 380	5 039
- Taxes sur véhicules	100	-
- Redevances usage logiciel	19 322	16 755
- Jetons de présence	68 000	68 000
- Voyages et déplacements	-	5 494
- Primes d'assurance	404	-
- Charges diverses ordinaires	12 383	21 832
<u>TOTAL</u>	427 070	324 034

(R-7)-Produits des placements :

Les produits de placement s'élèvent au 31/12/2016 à **857 270** dinars contre **1 601 042** dinars durant l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Intérêts/ Certificats de dépôts	780 560	1 562 079
- Intérêts/ Billets de trésorerie	42 434	1 898
- Intérêts créditeurs	34 276	37 065
<u>TOTAL</u>	857 270	1 601 042

(R-8)-Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31/12/2016 à **3 245 369** dinars et se rapportent à la perte réalisée sur les titres SOCOGES suite à la réduction par cette dernière de son capital par annulation de titres.

VIII. Notes sur les rubriques de l'état des flux de trésorerie

(F-1)-Variation du besoin en fonds de roulement :

	<u>Au 31 Décembre</u>		<u>Variation</u>
	<u>2016</u>	<u>2015</u>	
- Clients et comptes rattachés	211 488	346 037	134 549

- Fournisseurs et comptes rattachés	65 339	6 172	59 167
- Autres actifs courants	6 465 242	7 797 662	1 332 420
- Autres passifs courants	394 115	1 365 233	(971 118)

IX. Engagements hors bilan

La société n'a pas d'engagements hors bilan.

X. Autres notes

- Parties liées

Le conseil d'administration réuni le 19 Janvier 2016 a autorisé la société à faire des placements par le recours aux billets de trésorerie émis sur le marché monétaire et pour une durée limitée, entre 10 jours et 2 ans.

A ce titre, la société a souscrit en 2015 à des billets de trésorerie émis par « la Centrale Laitière du Nord » détaillés comme suit :

- Un billet de trésorerie de 250.000 dinars, souscrit le 17 Décembre 2015 et échu le 14 Juin 2016. Le montant des intérêts constatés parmi les produits de placements de l'exercice s'élève à 5 590 dinars;
- Un billet de trésorerie de 250.000 dinars, souscrit le 17 Décembre 2015 et échu le 11 Décembre 2016. Le montant des intérêts constatés parmi les produits de placements de l'exercice s'élève à 11 409 dinars;
- Un billet de trésorerie de 250.000 dinars, souscrit le 17 Décembre 2015 et échéant le 09 Juin 2017. Le montant des intérêts constatés parmi les produits de placements de l'exercice s'élève à 12 721 dinars; et
- Un billet de trésorerie de 250.000 dinars, souscrit le 17 Décembre 2015 et échéant le 06 Décembre 2017. Le montant des intérêts constatés parmi les produits de placements de l'exercice s'élève à 12 714 dinars.

Le conseil d'administration réuni le 05 Septembre 2014 a autorisé la société à conclure avec « la Centrale Laitière du Cap-Bon », « la Centrale Laitière du Nord » et « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid » des conventions de gestion, en vertu desquelles la société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire.

Les dites conventions entrent en vigueur à compter du 02 Janvier 2014.

Les revenus constatés à ce titre en 2016, s'élèvent, en hors taxes, à 293 793 dinars répartis à hauteur de 97 931 dinars pour chacune.

Au même titre, le conseil d'administration réuni le 02 Mai 2014 a autorisé la société à conclure avec « la société des Boissons du Cap-Bon » et « DELTA PLASTIC » des conventions de gestion, en vertu desquelles votre société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire.

Les dites conventions entrent en vigueur à compter du 1^{er} août 2013.

Les revenus constatés à ce titre en 2016, s'élèvent, en hors taxes à 97 931 dinars et se rapportent uniquement à « la société des boissons du Cap-Bon ».

L'AGO de la STIAL tenue le 09 mai 2016 a décidé de distribuer des dividendes pour 46 325 000 dinars. Le droit aux dividendes de Delice Holding s'élève à 19 924 832 dinars.

L'AGO de la Centrale Laitière du Cap-Bon tenue le 21 Avril 2016 a décidé de distribuer des dividendes pour 1 678 650 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 1 674 837 dinars.

L'AGO de la DELTA PLASTIC tenue le 15 Juin 2016 a décidé de distribuer des dividendes pour 1 098 240 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 1 098 130 dinars.

L'AGO de la Société Boissons du Cap Bon tenue le 11 Avril 2016 a décidé de distribuer des dividendes pour 4 200 000 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 4 112 220 dinars.

DELICE HOLDING SA

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les Actionnaires de la société « DELICE HOLDING »,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Délice Holding SA » pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 577 303 474 dinars, un bénéfice de 23 118 422 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Délice Holding SA», comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la société « Délice Holding SA », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport d'activité. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société « Délice Holding SA » eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

**Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited**

FINOR

Mohamed LOUZIR

Karim DEROUICHE

DELICE HOLDING SA

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les Actionnaires de la société « DELICE HOLDING SA »,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner, à travers le présent rapport, toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A-Conventions et opérations nouvelles

A.1- Le conseil d'administration réuni le 24 Avril 2017 a autorisé votre société à souscrire à l'augmentation du capital de la SOCOGES à hauteur de 3.245.369 dinars en date du 07 Avril 2016. Cette augmentation a été accompagnée d'une réduction de capital pour résorber les pertes cumulées de ladite société. A cet effet, une perte d'égal montant a été constatée en 2016.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

B.1- Le conseil d'administration réuni le 05 Septembre 2014 a autorisé votre société à conclure avec la « Centrale Laitière du Cap-Bon », la « Centrale Laitière du Nord » et la « Centrale Laitière de Sidi Bouzid » des conventions de gestion, en vertu desquelles votre société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire.

Lesdites conventions sont entrées en vigueur à compter du 02 Janvier 2014.

Les revenus constatés à ce titre en 2016, s'élèvent, en hors taxes, à 293.793 dinars à concurrence de 97.931 dinars pour chaque société.

Au même titre, votre conseil d'administration réuni le 02 Mai 2014 a autorisé votre société à conclure avec la « Société des Boissons du Cap-Bon » et la société « DELTA PLASTIC » des conventions de gestion, en vertu desquelles votre société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire.

Lesdites conventions sont entrées en vigueur à compter du 1^{er} août 2013.

Les revenus constatés à ce titre en 2016, s'élèvent, en hors taxes à 97.931 dinars et se rapportent uniquement à la « société des boissons du Cap-Bon ».

B.2- Le conseil d'administration réuni le 19 Janvier 2016 a autorisé votre société à faire des placements par le recours aux billets de trésoreries émis sur le marché monétaire et pour des durées ne dépassant pas 2 ans.

A ce titre, votre société a souscrit en 2015 à des billets de trésorerie émis par « la Centrale Laitière du Nord » détaillés comme suit :

- Un billet de trésorerie de 250.000 dinars, souscrit le 17 Décembre 2015 et échu le 14 Juin 2016. Le montant des intérêts constaté parmi les produits de placements de l'exercice s'élève à 5.590 dinars;
- Un billet de trésorerie de 250.000 dinars, souscrit le 17 Décembre 2015 et échu le 11 Décembre 2016. Le montant des intérêts constaté parmi les produits de placements de l'exercice s'élève à 11.409 dinars;
- Un billet de trésorerie de 250.000 dinars, souscrit le 17 Décembre 2015 et échéant le 09 Juin 2017. Le montant des intérêts constaté parmi les produits de placements de l'exercice s'élève à 12.721 dinars; et
- Un billet de trésorerie de 250.000 dinars, souscrit le 17 Décembre 2015 et échéant le 06 Décembre 2017. Le montant des intérêts constaté parmi les produits de placements de l'exercice s'élève à 12.714 dinars.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C.1- Votre conseil d'administration réuni le 16 Juin 2016 a renouvelé le mandat de Monsieur Mohamed MEDDEB en qualité de Président Directeur Général.

Aucune rémunération, à ce titre, n'a été fixée ou servie en 2016.

C.2- Votre conseil d'administration réuni le 28 Avril 2016 a renouvelé le mandat de Madame Cyrine MEDDEB en qualité de Directeur Général Adjoint.

Aucune rémunération, à ce titre, n'a été fixée ou servie en 2016.

C.3- Votre conseil réuni le 28 Avril 2016 a renouvelé le mandat de Monsieur Mohamed Ali MEDDEB en qualité de Directeur Général Adjoint.

Votre conseil d'administration réuni le 02 mai 2014 a fixé sa rémunération comme suit :

- Une partie fixe sous forme d'un salaire mensuel net de 7.000 dinars.
- Une partie variable en fonction du niveau d'atteinte des objectifs.

La charge supportée par votre société à ce titre en 2016 est de 220.081 dinars répartie comme suit :

- Salaire Brut : 187.991 dinars dont bonus annuel estimé à 35.021 dinars; et
- Diverses charges sociales : 32.090 dinars.

C.4- Les rémunérations servies directement par les filiales aux dirigeants de DELICE HOLDING SA, se détaillent comme suit :

- Les rémunérations brutes et avantages servis au Président Directeur Général par les filiales au titre de 2016 se détaillent comme suit :

Filiale	Salaires (en TND)	Primes de performance (en TND)
La Centrale Laitière du Cap-Bon	717.434	151.202
La Centrale Laitière du Nord	343.904	-
La Centrale Laitière de Sidi-Bouزيد	505.952	90.637
La Société des Boissons du Cap-Bon	614.202	179.076
La Compagnie Fromagère	302.771	-
La Société Tunisienne des Industries Alimentaires	1.044.741	504.919

Par ailleurs, la Société Tunisienne des Industries Alimentaires a mis à la disposition du Président Directeur Général une voiture de fonction, un quota carburant de 500 litres par mois et la prise en charge des frais téléphoniques.

- Une rémunération brute a été servie à un administrateur par la filiale la Centrale Laitière du Cap-Bon pour 612.159 dinars au titre des huit premiers mois de 2016, dont 90.093 dinars de primes. A partir du mois de septembre, date de son départ à la retraite, il a été rémunéré par des honoraires pour la somme de 120.200 dinars.

En outre, ladite société a mis à sa disposition une voiture de fonction ainsi que la prise en charge des dépenses y afférentes.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 28 Avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

**Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited**

Mohamed LOUZIR

FINOR

Karim DEROUCHE